

Foyer Socio Educatif
du collège Léonard de Vinci
Boulevard du Raquin
69680 CHASSIEU
fsedevinci@gmail.com



Compte rendu ASSEMBLEE GENERALE BILAN 5 juillet 2022

05/07/2022

Présent.e.s : M.DI REIENZO, Mme GINET, Mme VIGNE, Mme SIGNORINO, Mme TISSERAND, Mme RUAS, Mme BAUERLE, Mme TILLIER, M.COCHET, Mme PERRIN , Mme DEJOURS, Mme ROSE, Mme CECILLON, Mme ALVES, Mme CAVICHIOLI, Mme ULLMANN.

Excusés : Valérie O,

PJ : bilan financier complet, ppt de la réunion des associations, charte du FSE.

- Bilan moral et charte du FSE

1) Bilan moral

La Présidente (Mme PREVOT) : Voici ce que je peux dire de mes 3 années passées à la présidence du FSE : Ces trois dernières années n'ont pas été faciles pour le FSE, avec les contraintes sanitaires et l'annulation de la plupart des sorties et des voyages, notamment en 2020-21. Néanmoins, le FSE, porté par son bureau et notamment son trésorier, s'est montré très dynamique et a permis la réalisation de nombreuses actions, notamment la mise en place d'une pièce de détente, "foyer" pour les élèves, réclamé par ceux-ci depuis de nombreuses années.

La contribution du FSE à la vie du collège est particulièrement importante. Comment ne pas apprécier, en tant que parent, une participation financière à de nombreuses sorties et voyages, aux récompenses accordées aux élèves qui se distinguent, à l'achat groupé de matériel ?

Même si les tâches à réaliser pour faire vivre le FSE sont nombreuses et pas toujours gratifiantes, son bénéfice pour l'ensemble des élèves du collège est plus qu'évident. Je regrette de n'avoir pas pu y participer autant que je l'aurais voulu, n'étant pas sur place et rarement disponible en journée, notamment pour les réunions.

Je lui souhaite longue vie et j'espère que de nombreuses bonnes volontés sauront continuer à maintenir et développer ses actions.

Très sincèrement.

Les trésoriers (M.me PIERRON et M.CHEVRET) : C'est la troisième année de fonctionnement au sein du FSE. Cette année l'investissement bénévole est de plus de 120 heures consacrées à la gestion du FSE. Des missions de plus en plus variées : comptabilité, recherche de mécènes, projets, réception des projets, aide aux commandes, aides aux encaissements, lien avec la mairie, lien avec l'intendance, lien avec la direction, lien avec le bureau, des participations diverses (réunion des associations, bureau du FSE).

Volonté commune : le FSE est amené à devenir de plus en plus important au sein du collège. Le collège de Chassieu travaille au seuil de nombreuses données (nombre d'élèves, nombre d'AED, d'infirmière, etc... et de moyens aussi). Le FSE deviendra un moyen d'aide de plus en plus important pour l'ensemble des équipes du collège. Ainsi le bureau œuvre pour tou-te-s en ce sens et œuvre à l'appropriation du FSE par le maximum de personnes. Il est question de pouvoir favoriser les transferts de compétences, favoriser la compréhension des enjeux du FSE, au final continuer de faire vivre ce FSE pour les années à venir.

Grosse année à venir au niveau des sorties et voyages, il va falloir envisager de diversifier nos rentrées d'argent : loto, tombola, soirée jeux....

Calculer la participation par élève pour l'an prochain, peut-être pas 20 euros par élève ?

Refaire les ventes de biscuits sur le marché qui mobilisent beaucoup les profs ?

Organiser un loto avec vente boissons, snacks ?

Partenariat CDF, commerces et entreprises de Chassieu, pour lots et éventuellement dons de boissons, nourriture....

2) Charte du FSE

Charte du FSE : certaines collègues jeunes mamans et porteuses de projets n'ont pas forcément le temps de participer aux actions, et sont pourtant très investies au niveau des élèves. Pourquoi conditionner le financement à leur participation obligatoire ?

Les actions du FSE sont à destination des élèves pourquoi pénaliser les classes dont les profs sont peu investis ? Réécriture du paragraphe concerné

Plafond des récompenses à 10 euros ? certains lots coûtent plus cher dans certaines matières, difficile d'avoir quelque chose pour 10 euros,

D'un autre côté, pourquoi toujours prévoir des récompenses matérielles ?

Imaginer d'autres récompenses : tableau d'honneur ?

Problème des élèves non adhérents au FSE : tout financement doit bénéficier à tous les participants d'un voyage ou d'une sortie ; solution : le FSE doit payer directement le montant alloué au collège et pas sous forme de don ;

La présente charte a pour objet l'explicitation des valeurs essentielles sur lesquelles se fondent les actions du FSE, de manière à ce que ses missions puissent se poursuivre indépendamment des personnes.

Le FSE donne à tous, inversement chacun doit pouvoir s'investir afin d'assurer la continuité de ses actions.

Toute demande d'aide au FSE, pour un projet quel qu'il soit, nécessitera la participation du demandeur dans l'année (aides aux actions ponctuelles : adhésions, photos, actions en faveurs du FSE, actions du FSE, etc...).

Toute demande d'aide au FSE ne sera accordée qu'à la condition d'avoir exploré les crédits d'enseignement et d'avoir fait des demandes de subvention au préalable (métropole par exemple). Plus le FSE sera sollicité en dernier recours et plus il pourra servir l'ensemble de la communauté éducative.

Le FSE soutiendra plus facilement les projets remplissant les deux conditions précédentes, et dans un souci d'équité, les projets de niveau. Chaque élève doit pouvoir s'être vu aidé, au moins une fois dans l'année.

Le FSE précise que 5 euros seront accordés pour une sortie facultative et 20 euros pour un voyage facultatif, pour les élèves adhérents au FSE.

Le plafond des récompenses est fixé à 10 euros par élève.

Le foyer est une vitrine du FSE. Le FSE, son bureau, ses adhérents, ses usagers apporteront leur aide pour faciliter le fonctionnement du foyer.

Le foyer a, durant de nombreuses années, aidé nombre des disciplines variées. Dans un souci d'équité, annuellement, le FSE peut être sollicité par une équipe pédagogique plutôt qu'une autre.

Annuellement, une ou des actions, seront mises en œuvre pour faire rentrer de l'argent dans les caisses du FSE. Un groupe de personnes s'y attellera chaque année.

Le financement d'achats groupés d'outils pédagogiques pour faciliter les enseignements est de rigueur. L'équipe pédagogique s'emparera du dossier, des commandes jusqu'à la distribution et le retour de l'argent. Toute plus-value liée à la vente reviendrait à l'équipe porteuse du projet.

Une fois encore le FSE est un bel outil d'aide et de réussite pédagogique au sein du collège Vinci. Il doit perdurer ainsi. Pour ce faire les valeurs véhiculées par le FSE sont réaffirmées.

Le bureau du FSE.

- **Bilan financier, inventaire du FSE et fiches projets**

1) Bilan financier

Pour aller à l'essentiel, au 30/06/2022

14771,92 euros sur le compte.

33181,53 euros de crédit (attention 3940 euros d'entrée des adhésions FSE pour 2022-2023)

18409,61 de débit (attention des débits sont à venir : 6287,11)

331,67 euros sont à l'équipe d'anglais

Au final balance positive de 4213,14 euros

Ci-dessous une balance des comptes en cours.

Ci-joint le bilan comptable exhaustif.

2) Inventaire du FSE

Inventaire FSE		
Type	Quantité	Perspectives
Workbook	14 stockés au labo anglais S/C Mme TISSERAND 8 euros/cahier MAJ 14-06-2022	112 euros
Livre de travail de français 6 ^{ème}	2 cahiers (ancien modèle) 5 (nouveau modèle) 6 euros/cahier MAJ 14-06-2022	12 euros 30 euros
Livre de travail de français 5 ^{ème}	10 cahiers stockés au labo d'HG S/C de Mme RUAS 6 euros/cahier MAJ 14-06-2022	60 euros
Livre de travail de français 4 ^{ème}	9 cahiers stockés au labo d'HG S/C de Mme RUAS	54 euros

	6 euros/cahier MAJ 16-06-2022	
Matériel de mathématiques	33 rapporteurs, 20 réquerres S/C Mme THOMAS 1,65 euros 3,50 euros pour l'ensemble MAJ 21-06-2022	82,50 euros
Arrosoirs de 11 l + 1 offert	3 + 1 offert	
1 sécateur	1	
Serfouettes	2	
Transplantoirs	2	
Bêche rebord	1	
Binette	1	
1 fourche bêche	1	
1 brûleur d'herbe électrique	1	
Workbooks 6 ^{ème}	14 stockés dans le bureau de la gestionnaire 8 euros/cahier MAJ 14-06-2022	112 euros
Matériel de secourisme	2 lots de mannequins (adulte, enfant, nourrisson) + consommables (masques, voies aériennes, maquillage) stockés en réserve salle informatique MAJ 14-06-2022	
Gourdes	26 MAJ 14-06-2022	Ce sont des lots qui pourront être redistribués en récompenses ou vendus 5 euros l'unité 130 euros
Clé USB	89 MAJ 14-06-2022	Ce sont des lots qui pourront être redistribués en récompenses ou vendus 5 euros l'unité

		445 euros
Avoir Gibert	336,80	
Tuyau d'arrosage	1	

Possibilité d'utiliser les gourdes et clés en stock pour récompenser des concours ? oui

3) Fiche projet

A rendre avant le 16 septembre 2022 afin de clôturer le dossier de demande d'aide mairie

L'enjeu pour faire vivre le FSE longtemps et le partager toujours plus et mieux afin de toucher de plus en plus d'élèves est de pouvoir chercher tous les moyens possibles préalables existant et venir en dernier recours vers le FSE afin de permettre la réalisation d'un projet.

Demande de financements FSE pour l'année 2022-2023

Les demandes sont à rendre avant l'AG de rentrée du FSE. Ainsi la date limite des retours est prévue le vendredi 16 septembre 2022 (version papier casier FSE, version numérique via pronote).

Lors des discussions engagées pour les aides attribuées, l'aide totale/partielle/nulle sera en fonction des règles du FSE. Plus le projet cumule ces critères et plus il sera prioritaire :

- Favoriser les projets sur tout un niveau de classe
- Favoriser les projets ayant épuisé les différentes possibilités de financement (crédits pédagogiques, aides de la mairie, de la métropole, etc...)
- Favoriser les projets ayant un large impact sur le collège et sur le maximum d'élèves possibles
- Favoriser l'initiative des élèves
- Respecter les dates butoirs

- Sortie obligatoire
 Sortie facultative

Nom du projet et description rapide :

Responsable (s) du projet :

Niveau de classe ou classe (s) :

Nombre d'élèves concernés :

Lien aux règles du FSE du FSE (cochez la ou les case(s) :

- Favoriser les projets sur tout un niveau de classe
 Favoriser les projets ayant épuisé les différentes possibilités de financement (crédits pédagogiques, aides de la mairie, de la métropole, etc...)
 Favoriser les projets ayant un large impact sur le collège et sur le maximum d'élèves possibles
 Favoriser l'initiative des élèves
 Respecter les dates butoirs (16 septembre 2022 en version papier ou numérique)

Moyens demandés : veuillez bien cocher le type d'aide demandé et le montant obtenu

- Sollicitation des crédits pédagogiques et somme :
 Sollicitation d'aides d'établissement et somme :
 Sollicitation de subventions et somme :

Coût global demandé au FSE :

Coût demandé par élève au FSE :

- **Approbation du bilan financier**

Approuvé à l'unanimité

- **Missions et aides à venir**

Missions	Responsables et aides
Photos	Mmes Tisserand et Tillier+ M.Cochet, L Perraudin
Adhésions	Laurence ALVES
Recherche de mécènes Commandes groupées et récolte	Nicolas Chevret Stéphanie ULLMANN Profs concernés
Réunions Demande de subventions	Nicolas CHEVRET

Retour des demandes : Vendredi 16 septembre 2022

AG de rentrée mardi 20 septembre 2022(heure à fixer)

Secrétaire d'AG : Mme ULLMANN S.